Obsèques civiles. — M. Achille Lepers adjoint au maire, conseiller général, vient d'avoir la douleur de perdre son dernier enfant, une petite fille de 28 jours, Palmyre-Aveline Lepers.

Les obsèques civiles auront lieu aujourd'hui à quatre heures.

Arrestation d'un expulsé. — Un expulsé belge, Florimond Auspert a été arrêté dans la nuit de mardi à mercredi à son domicile, rue Saint-Antoine. Il est inculpé dans une affaire de coups et blessures.

Ivrogne tapageur. — Mardi soir, vers dix heures, un journalier, Charles Polyn, demeurant Grande-Rue, cour Lefebvre, s'étant présenté à l'estaminet François Colin, rue Bréin, on lui refusa à boire parce qu'il était ivre. Il menaça de tout briser dans le cabaret, et on dut requérir la police qui l'écroua au Dépôt de la rue des Arts.

Les Sages et les Fous

Ceux-ci dans l'alcool cherchent l'oubli des maux,
Mais y perdent santé, raison, force, jeunesse;
Ceux-là [illegible] achètent du Congo.
Et ses vertus leur font une verte vieillesse.
Prosper Sapiens, au savonnier Victor Vaissier.

CABINET DE M. HENRI DESCHAMPS
Rue des Fabricants, 55
Contentieux. — Recouvrements. — Défense devant les tribunaux de commerce, justice de paix, conseils de préfecture. n. 6.5667

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX
5, rue du Château, 5
SÉANCES DES 10 ET 11 JUIN

Versements					
Roubaix, Samedi	69 dép. dont	7 nouv.	19.421	»	
Id. Dim.	20	—	39	—	48.804 »
Lannoy	—	12	—	»	3.520 »
Croix	—	»	—	»	4.471 »
Wattrelos	—	»	—	»	3.693 »
Totaux	221		40		65.991 »
Remboursements					
Roubaix, Samedi	32 rembo.	.soit			14.730 85
Id. Dimanche	85	—			38.978 13
Lannoy	»	—			3.074 55
Croix	»	—			6.638 20
Wattrelos	»	—			5.074 22
Totaux	104				68.485 94

Les opérations du mois de juin sont suivies :

A Roubaix, par MM. Jean Dujardin et A. Delattre-Verlet, directeurs ; et MM. Louis Gautier, Edouard Tetteim, fils, directeurs-adjoints. — A Lannoy, par M. J. Malliez-Dewailly — A Croix, par MM. Adolphe Nedoussel et Jules Delescluse — — A Wattrelos, par MM. J.-B. Delchambre et Hien-Seynaeve.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/2. Les remboursements ont lieu, les dimanches à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, 8 jours après la demande.

Les bureaux sont ouverts les jeudis de 9 à 11 heures, du 1er avril au 31 décembre inclus, pour la réglementation des intérêts, les livrets sont rendus séance tenante.

Le caissier : FRÉMONT.

TOURCOING

Accident. — Lundi soir, M. Demoor, 44 ans, charpentier, rue Dewavrin, fréquemment employé à la Communauté de Notre-Dame-des-Anges, rue du Sentier, plaçait un carreau dans une cour vitrée.

Il était monté sur une échelle qui mal assujetie glissa. M. Demoor tomba d'une hauteur de 3 mètres 50 et dans sa chute se fractura l'avant bras droit et contracta de fortes contusions au bras gauche et à la tête. Il a reçu les soins de M. le docteur Brunet et est soigné dans l'établissement.

Du feu rue d'Anvers. — Mardi, vers sept heures du soir, des gamins qui jouaient dans un terrain vague de la rue d'Anvers, mirent le feu à un tas de détritus qui flamba. On crut pendant un instant à un incendie.

Un conflit de travail. — Un teinturier de la rue de Calais avait embauché un contre-maître pour trois mois au salaire de 55 fr. par semaine. Il eut à s'en plaindre paraît-il car il y a quelques jours, il le prévenait qu'il ne le conserverait pas à l'expiration de son engagement.

Dans les jours qui suivirent, le teinturier fut assailli de réclamations de la part de ses clients et jugea bon de prier son contre-maître de partir tout de suite en le payant intégralement pour le temps restant à courir.

Le contre-maître protesta et voulut rester ; puis il finit par se décider à toucher son argent.

Les ouvriers de la maison, au nombre de 7 déclarèrent alors qu'ils ne continueraient pas à travailler si le contre-maître partait. Ils se firent donc régler et cessèrent le travail.

Extradition d'un comptable parisien. — La gendarmerie de Tourcoing s'est transportée à Halluin pour y recevoir des autorités belges le nommé Auguste Dielleie, 37 ans, comptable, poursuivi par le parquet de la Seine, pour de nombreux abus de confiance et escroqueries commis au préjudice de divers négociants de Paris.

Quand il se vit découvert, il passa la frontière et se réfugia à Bruges, où il réussit à se faire employer dans une maison sous un faux nom. Il a été arrêté et extradé à la requête du gouvernement français. Il était vêtu à la dernière mode et a été amené ainsi à la caserne de gendarmerie menottes aux mains.

Gendarmerie. — M. Cattelein, gendarme de la brigade à pied de Tourcoing, a été récemment nommé à Pierrefonds (Oise). Il sera remplacé à Tourcoing par un gendarme de de Bourges, M. Assens.

Douanes. — M. Langlais, vérificateur des Douanes à Lille a été nommé sous-inspecteur à la gare de Tourcoing en remplacement de M. Derick, nommé receveur principal à Jeumont.

Association symphonique. — L'Association symphonique de Tourcoing donnera une audition publique et gratuite le mercredi 28 juin à neuf heures du soir à la salle des Fêtes, place Leverrier.

Nous donnerons ultérieurement le programme.

Achille DELCROIX, Masseur
124, Rue Saint-Jean, ROUBAIX
a l'honneur d'informer les personnes qui voudraient utiliser ses services, qu'il se rendra, ous les jours, de 2 h. à 4 h., à l'hôtel du Cygne à Tourcoing. 5878

WATTRELOS

Le service de la police

Chaque fois qu'il nous a été donné de relater les scènes de désordres provoquées, la plupart du temps par les escarpes et les fraudeurs qui pullulent aux abords de la frontière, depuis le hameau du Touquet jusqu'au Grimonpont, nous avons réclamé à grands cris, soit l'organisation d'une police spéciale de frontière, soit l'augmentation du nombre des gardes-champêtres de Wattrelos.

Mais est-ce bien à des gardes-champêtres que doit être confiée la sécurité publique de cette commune, la plus importante et la plus étendue de France, qui compte 20.000 habitants et qui a une superficie de 1362 hectares, et distante du hameau de la Marlière à celui du Plouy de près de 12 kilomètres.

Nous ne le croyons pas. La police locale est simplement faite par un commissaire de police, M. Robert, aidé de quatre gardes-champêtres.

C'est absolument insuffisant.

Si un crime, une rixe grave ou une bagarre entre fraudeurs — comme cela n'arrive que trop fréquemment — se produisent, il est très rare que la police soit rapidement informée.

C'est principalement à proximité du hameau du Touquet et des Ballons que l'on a le plus souvent à sévir ; mais la distance jusqu'au bureau du commissaire est grande, il faut presque une heure pour s'y rendre ; pendant ce temps, on peut s'égorger tout à l'aise, puis sauter le Riez qui sépare les deux pays, et les malfaiteurs sont en parfaite sécurité.

Et nous n'en donnerons comme preuve que la scène de pillage qui s'est produite dimanche, au hameau du Sapin-Vert, et non au Touquet, comme nous l'avons écrit par erreur ; la cabaretière, Mme Ducoulombier, reçut, au cours de cette scène, un pavé d'un poids de 10 à 12 kilos au côté droit, et son fils fut menacé d'être tué à coups de couteau. Or, ce fait ne fut porté à la connaissance du commissaire de police que le lendemain, lundi, à une heure après-midi. Les forcenés avaient eu, comme on voit, tout le temps de fuir et de se mettre à l'abri par delà le Riez.

Pourquoi ne nommerait-on pas un second commissaire et cinq ou six agents de police qui seraient chargés de cette partie importante de la ville, comprenant les hameaux du Sapin-Vert, de la Marlière, du Touquet, de la Martinoire et des Ballons, qui comprennent à eux seuls près de 10,000 habitants ?

Ce ne serait certes pas trop demander, et les habitants de ces quartiers n'auraient pas assez de louanges pour l'administration, qui leur accorderait cette faveur.

C'est exiger beaucoup peut-être, et l'on a égard aux ressources budgétaires de la ville ; mais devant la nécessité qui s'impose, l'administration municipale aurait tort de ne pas prendre en considération les nombreuses réclamations des habitants ?

Allons, M. le Maire, un bon mouvement. C'est aujourd'hui séance au Conseil municipal, proposez seulement l'augmentation de sept à huit agents bien disciplinés, nous sommes persuadés que les conseillers municipaux, habitant les hameau, applaudiront à deux mains votre proposition ; ils y sont les plus intéressés.

En attendant, il nous semble que l'on ferait bien d'envoyer plus souvent qu'on ne le fait actuellement, les gardes-champêtres aux environs du Touquet ou des Ballons, au lieu de les laisser presque constamment dans le centre à la disposition de la mairie.

V. L.

Neuville-en-Ferrain. — Une agression. — Mardi, vers huit heures du soir, M. Alfred Devos, 53 ans, se trouvait à l'estaminet Taffin, en compagnie de quatre vieillards de l'Hospice, lorsqu'il fut interpellé vivement par un autre consommateur, J.-B. Liétard, 23 ans, tisserand au Bas-Quartier qui lui dit : Oserais-tu encore répéter que je n'ai pas été soldat ?

Le cabaretier voyant que les choses allaient se gâter — les deux hommes ayant déjà eu des difficultés ensemble — fit partir Liétard.

Celui-ci se cacha à proximité et quand M. Devos sortit à son tour il se jeta sur lui, le terrassa et le frappa violemment au visage. Il devait avoir en mains une pierre ou autre corps dur car il mit l'œil gauche de sa victime dans un état affreux, au point que M. Hennard, médecin, craint de ne pouvoir le conserver.

Liétard a été arrêté et remis à la gendarmerie.

LILLE

Le feu. — *Au moment de mettre sous presse on nous apprend qu'un incendie a éclaté cette nuit vers une heure du matin, dans la rue de la Louvière, à Saint-Maurice.*

A demain les détails.

Une désespérée. — Hier soir, vers onze heures, une jeune parisienne de 22 ans, a tenté, sous la funeste inspiration du dieu Cupidon, de s'empoisonner, en pleine rue St-Etienne, en absorbant un flacon de laudanum.

Cette jeune personne était venue à Lille, il y a environ trois semaines, pour tenter de renouer ses relations avec un amant qui l'avait quittée depuis un an et demi, à Paris, pour venir travailler à Lille.

Transportée à l'estaminet Buyse, rue St-Etienne, la désespérée y a reçu les soins de M. le docteur Bagide, après quoi, elle a été reconduite à l'hôtel du Helder rue Grande-Chaussée, par son infidèle. Ses jours ne sont nullement en danger.

Les vols. — Dimanche après-midi, entre quatre heures et demie et cinq heures et demie, de hardis malfaiteurs se sont introduits chez M. Lelieur, boucher, rue Nationale 103. Ils sont entrés par le couloir des locataires et, à l'aide d'une fausse-clef, ont ouvert la porte des appartements de M. Lelieur au 1er étage. Là, ils ont tout bouleversé, lit, armoire à glace, placards; rien n'a été respecté. Finalement ils sont partis en emportant quelques bijoux, pour une somme d'environ 200 francs.

Contrairement à ce que dit un de nos confrères, il n'y a pas de voyageur au 1er étage, qui est occupé uniquement par M. Lelieur et sa famille, et, pour ce qui concerne les locataires des 2e et 3e étages, ce ne sont nullement des filles de mœurs légères.

La police recherche les escarpes.

Chronique aérostatique. — On nous communique le compte-rendu suivant de l'ascension du ballon la *Ville de Lille* parti lundi à 6 heures de la place Richebé.

Suivant les indications remises au pilote sous pli cacheté au moment du départ, l'aérostat a fait une première descente à proximité de Laventie, déposant un membre dont la mission était de faire le simulacre d'un transport de dépêches à la gendarmerie de la localité.

L'aérostat ayant repris son vol devait faire la même manœuvre à Aire.

A 9 heures 10, le ballon atterrissait à nouveau à Isbergues, près de l'usine des Aciéries de France, à 5 kilomètres d'Aire.

De cet endroit, les ordres et dépêches furent transmis à Aire en quelques minutes, grâce à l'obligeance de M. le docteur Delbecque, qui mit complaisamment sa bicyclette à la disposition d'un aéronaute.

Après une ascension captive, le ballon fut amarré solidement et attendit pendant la nuit sous l'œil vigilant des deux aéronautes restant qui le veillaient tour à tour, attendant que le soleil lui rendit assez de force ascensionnelle pour un nouveau départ.

A 9 h. 30 du matin, ce départ s'est effectué avec mission d'atterrir définitivement à Montreuil.

L'aérostat s'est élevé difficilement à 300 mètres où la condensation et l'endosmose en résultant et le vent étant nul, il s'est contenté de planer vingt-cinq minutes au-dessus du canal ; la soupape a manœuvré pour la première fois et fait descendre les voyageurs à peu de distance de leur point de départ.

Les appareils ont fonctionné à merveille et en résumé, nous ne pouvons que féliciter la jeune société l'Avenir qui vient de nous donner l'exemple d'un voyage presque unique dans les annales de l'aérostation.

Tombola des employés de tramways. — Le tirage de la tombola des employés de tramways aura lieu le dimanche 18 juin, rue Gambetta, 187, et sera précédé d'un concert et d'une fête de nuit.

LE NORD

CAMBRAI

Tentative de meurtre à Ligny

Les sieurs J.-B. Lasson fils et Etienne Gabet s'étaient pris de querelle. De part et d'autre on se disait de grosses injures ; l'une d'elles ayant exaspéré Lasson il saisit une bêche et en frappa à la tête son adversaire qui s'affaissa baignant dans son sang. La blessure que ce dernier a reçue est longue de 10 à 12 centimètres mais ne paraît pas devoir mettre sa vie en danger.

AVESNES

TENTATIVE D'ASSASSINAT

VAL-LEZ-BERLAIMONT

Les condamnations sévères récemment prononcées par la Cour d'assises, ne paraissent pas avoir diminué l'audace des malfaiteurs qui pullulent dans l'arrondissement. Une nouvelle tentative d'assassinat vient en effet d'y être commise.

Mme Legrand-Dussart, cabaretière au Petit Maubeuge, se trouvait dans son estaminet avec deux consommateurs. L'un de ceux-ci lui demanda de changer un billet de 50 fr. et quand elle eut accédé à ce désir il sortit laissant la cabaretière en tête à tête avec le second individu, un flamand, âgé d'une trentaine d'années qui demanda une chope.

Comme la cabaretière descendait à la cave pour prendre de la bière, le flamand la suivit et la saisissant à la gorge essaya de l'étrangler.

La malheureuse femme put faire entendre un cri qui arriva aux oreilles d'un mécanicien, M. Chedal. Accourir, se précipiter sur l'assassin et le rouer de coups fut pour ce brave citoyen l'affaire d'un instant, mais néanmoins le meurtrier parvint à s'échapper.

Sa fuite fut de courte durée ; rattrapé sur la route, et solidement ligotté, le malfaiteur fut conduit à la gendarmerie de Berlaimont, puis à Avesnes.

Sommairement interrogé, l'assassin est entré aussitôt dans la voie des aveux.

Le docteur Bantignies, qui soigne la victime croit pouvoir promettre que la guérison sera rapide.

DUNKERQUE

MANŒUVRES DE GARNISON

La prise de Bollezeele

Hier matin, à 4 heures et demie, le 110e régiment d'infanterie quittait Dunkerque et allait prendre une position dans les environs de Bollezeelle, où il fut rejoint par un détachement de dragons, venu de Saint-Omer, pour faire le service d'éclaireurs.

Le 110e devait se rencontrer avec le 8e venant de Saint-Omer, escorté également par un détachement de dragons.

Le but de la manœuvre était l'occupation du village de Bollezeele.

Par suite d'un ordre du général Libermann, l'action qui devait s'engager à 11 heures 1/2, n'eut lieu qu'à environ 3 heures 1/2.

Les éclaireurs du 110e avaient signalé l'arrivée du 8e par la route d'Eringhem.

Le 110e exécuta alors un mouvement tournant, et monta sur Bollezeele du côté opposé.

Le régiment arriva à Bollezeele un peu avant le 8e, mais trouva le village occupé par un détachement de dragons, qui, à la vue de l'ennemi qui pénétrait dans les rues, éleva à la hâte au milieu de la place, une barricade improvisée à l'aide de quelques chariots.

Néanmoins leur petit nombre et l'éloignement du 8e assura au 110e l'occupation assez prompte de la position.

Le 110e a cantonné la nuit dernière à Bollezeele, et ce matin à cinq heures, l'action s'engageait de nouveau.

A midi, la forte chaleur qui règne en ce moment imposait le repos.

Les hostilités ont donc été suspendues, et vers 3 h. le 110e s'est remis en marche pour regagner Dunkerque, où il est arrivé ce soir.

Chutes accidentelles. — Hier, à 8 heures du matin, le sieur Gorion, demeurant à Coudekerque-Branche, est tombé accidentellement d'un glissoire sur le quai du bassin Freycinet d'une hauteur d'environ 4 mètres.

— A 6 heures du soir, Patoux, 44 ans, journalier demeurant à Petite Synthe, est tombé sur le pont d'un navire et s'est démis le genou gauche.

Tentative de suicide
D'UNE ENFANT DE DOUZE ANS
A Saint-Pol-sur-Mer

Lundi dernier, vers midi, la petite fille de M. X..., journalier, a tenté de se suicider en se pendant dans la chambre à coucher.

Cette enfant n'a que douze ans.

Elle a profité de l'absence de son père qui travaillait sur le port pour essayer de mettre à exécution son fatal projet.

Heureusement un de ses frères put prévenir à temps un voisin qui accourut aussitôt, coupa la corde et prodigua à l'enfant, qui était évanouie, les soins les plus empressés.

La fillette ne tarda pas à reprendre ses sens.

M. X... qu'on avait prévenu accourait à l'instant. M. X... est veuf et doit avec son travail subvenir à l'entretien de ses sept enfants.

C'est un homme très courageux et très probe, qui jouit de l'estime de tous ceux qui le connaissent. Aussi, souffrait-il beaucoup de voir que sa fillette, très intelligente pour son âge, au lieu de travailler assidument à l'atelier où elle est rentrée depuis peu, se laissait entraîner à vagabonder avec d'autres gamines.

Il avait tenté de la corriger sévèrement et c'est à la suite d'une de ces réprimandes que l'enfant a tenté de mettre fin à ses jours.

Elle a d'ailleurs bien juré à son père de devenir sérieuse et de ne plus donner prise à aucun reproche.

AISNE

SAINT-QUENTIN

Etreux. — Un vol de 400 francs a été commis dans le bureau de M. Paul Frévet, comptable de M. Moret.

On a trouvé dans la forge le burin qui a servi à fracturer le tiroir.

Flavy-le-Martel. — Le feu a détruit deux meules contenant 3,600 fagots appartenant à M. Duprez, boulanger. Les pertes sont évaluées à 720 fr. Il y a assurance.

Ribemont. — Guérin est séparé de sa femme depuis un certain temps mais il prend ses repas chez [illegible] que d'habitude il en demanda la raison à sa femme mais peu content de sa réponse il lui lança la marmite à la tête. La femme fut assez grièvement blessée. Quand les gendarmes vinrent pour l'arrêter il se rebella et on dut le lier sur une brouette.

Savon de ma Mie

Je l'aimais, car grâce à l'usage
De ce *Mikado*, sans rival,
C'était pour les yeux un régal
Que son jeune et riant visage !

En vente à Roubaix
Chez M. Duhem-Merchez, 31, Grande-Rue et partout. — Fabricant Félix Eydoux, Marseille.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille
Audience du 14 juin

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes :

LILLE

Diffamation. — Lors des dernières élections municipales de Loos, au mois d'avril dernier, un des candidats réactionnaires, M. Castelain, s'étant trouvé diffamé par un article paru dans le *Réveil du Nord*, intenta à ce journal une action en diffamation.

L'affaire, plusieurs fois remise, venait enfin hier devant la correctionnelle.

Me Gervais se portait partie civile pour M. Castelain et Me Roche présentait la défense du *Réveil du Nord*.

Le tribunal a renvoyé son jugement à huitaine.

M° COURANT.

Tribunal Civil de Lille

Audience des criées

Le tribunal civil de Lille, dans son audience du 14 juin, a prononcé les adjudications suivantes :

Une pièce de terre de la contenance de 17 ares 99 centiares, sise à Sainghin-en-Weppes, au lieu-dit : « Les Vergers ». Mise à prix, 1,285 francs. Adjugée à Me Godron pour 1,285 francs.

17 ares 93 centiares de terre, sis à Wavrin. Mise à prix, 1,285 francs. Adjugée pour 1,650 à Me Houzé.

Une pièce de terre de la contenance de 35 ares 44 centiares, sise à Wavrin, au lieu-dit l' « Ancienne Briqueterie ». Mise à prix 2,000 francs. Adjugée à Me Boitel pour 2,000 francs.

Une pièce de terre sise à Wavrin, au lieu dit « Poncheaux », de la contenance de 1 hectare 30 ares 40 centiares environ. Adjugée à Me Boitel.

Une pièce de terre sise à Wavrin, au lieu dit à « Quinquipres », de la contenance de 2 hectares 30 ares 50 centiares. Mise à prix, 195 fr. Adjugée à Me Boitel, pour 2,375 fr.

35 ares 44 centiares de pâture, sis à Wavrin, au pavé de « Quinquibres ». Mise à prix, 225 fr. Adjugée à Me Boitel pour 2875 fr.

Une pièce de pâture, sise à Wavrin, au même lieu, de la contenance de 62 ares 2 centiares. Mise à prix, 440 fr., adjugée pour 3,225 fr. à Me Boitel.

Nouvelles à la Main

Lu sur l'écriteau d'un aveugle :
Passants charitables, jetez un regard et un sou à celui qui ne peut vous les rendre.

BRULE-MAISON.

Programme des Spectacles et Concerts

L'Harmonie la Fraternelle et l'orphéon les Trouvères exécuteront sur le kiosque de la Grand Place, le Jeudi 15 juin 1893 à 8 h. 1/2 du soir, les morceaux suivants :

La Fraternelle
1. Charlemagne, allegro, Pacot. — 2. Le Prophète, fantaisie. Meyerbeer.
Les Trouvères
3. La Violette, Paillard. — 4. Les Paysans, Devos.
La Fraternelle
5. La Palme d'honneur, fantaisie, Labole. — 6. Feuilles volantes, fantaisie, Kling.

KERMESSES

Dimanche 18 juin. — Sacré-Cœur (Lille), Wattrelos, Wavrin, Bondues, Ennetières-en-Weppes, Lambersart.

PETITE CORRESPONDANCE

M. Mes[illegible] à Valenciennes. — Le point payé n'empêche pas de compter 90.

LA RÉDACTION.

Etat-civil de Roubaix
du 13 juin

Naissances. — Julien Lefebvre, rue Sault, 8 — Henri Duchâteau, rue de Mons — Odile Delporte, rue de l'Hommelet — Albert Dewilde, rue Chemin, 58 — Joséphine Coquelet, Hôtel-Dieu — Julienne Mercier, impasse de la Barbe-d'Or — Suzanne Fauvarque, rue de l'Hommelet, 123 — Gaston Verseke rue de la Chapelle-Carrette, 82.

Décès. — Pierre Delhaye, 81 ans, Hospice civil — Amédée Merchez, 28 jours, rue de Tourcoing — Juliette Rohart, 66 ans, rue Thiers, 16 — Hazebroucq, 5 ans, rue Daguenneau, 48 — Germaine Hérentaldt, 5 mois, rue Latine — Florine Bourgois 82 ans, rue de Lille, 110 — Werbroucq, présenté sans vie, rue de Bouvines — Jean-Baptiste Willem, 65 ans, rue de l'Ouest, 125.

Mariages. — Entre : Jules Poppe, menuisier, rue de la Fosse-aux-Chênes, 55 et Laurence Deschamps, papillonneuse, rue de l'Ommelet, 54 — Alphonse Deschamps, peigneron, rue de l'Ommelet et Clémence Lepoutre, sans profession, rue du Fort, 98 — Oscar Meiresman, cocher, rue Nain et Cécile Dewolf, journalière, rue Nain.

Etat-civil de Tourcoing
du 13 juin

Naissances. — Gommer Bleeze, rue du Bon-Pain — Louis Labit, rue des Champs — Henri Verzambd, à la Maternité — Charles Jacmart, rue de Guisnes — Adrienne Vanlerberghe, à la Marlière — Marguerite Dufrenne, rue du Moulin-Teuton — Jules Fremaux, rue Vandevenne.

Décès. — Sylvie Aver, 1 an 11 mois, rue Nationale Odile Destombes, 44 ans 8 mois, marchande, rue de Gand — Alfred Kin, 40 ans 8 mois — H. Depeine, rue Nationale — Julia Masure, 1 an 11 mois, rue Lezonge — Stéphanie Vanoyerschelde 74 ans 9 mois, sans profession, rue Houchard — Clémentine Larose, 64 ans 4 mois, Sœurs de Saint Vincent de Paul, rue Nationale — Narcisse Duvillier, 38 ans 10 mois, jardinier, sentier de Roubaix — René Desbouvries, 5 mois, rue Ste Ursule.

Du 14 juin

Naissances. — Maurice Bacquet, boulevard Gambetta — Félicien Carlier, aux 11-Chiens — Albert Vandendriessche, à la Bourgogne — Albert Petit, rue Saint-Joseph — Prudence Turck, rue Haute-Voie — Gustave Baere, rue Bauque.

Décès. — Jules Derycke, 2 ans, rue Nationale — Louise Vansteenkiste, 5 ans, rue du Bois — Clémence Vandekerckhove, 52 ans, ménagère, rue Potente — Marie Crétel, 4 ans, rue Nationale.

Mariages. — Entre : Arthur Dassnet, employé et Philomène Vanderdoeck, sans profession — Léon Serruys, directeur et Olympe Maghin, sans profession.

Etat-civil de Wattrelos
Du 2 au 8 juin

Naissances. — Georges Vandenemen, Bas-Chemin — Henri Duquesne, au Congo — Bernadette Ledoux, Laboureau — Martha Hinnekens, rue Ste-Marguerite — Palmyre Honoré, Sapin-Vert — Ernest Delmotte, Marlière — Mathilde Nisse, Bas-Chemin — Pierre Vergote, Martinoire — Florentin Baeye, Martinoire — Zélia Defer, rue d'Enfer — Alfred Deris, Sapin-Vert.

Décès. — Benjamin Decoopman, 74 ans 9 mois préposé des douanes en retraite, Sapin-Vert — Gustave Putman, 1 an, rue des Fleurs — J.-B. Deruimaux, 75 ans, Hospice — Fernande Meyer, 5 mois, Gauquier — Rosalie Quique, 75 ans 10 mois ménagère, rue de Beck — Eugène Becquart, 16 mois, Sapin-Vert — Célestine Dierkens, 24 ans 8 mois, piqurière, rue Sainte-Marguerite — Zoé Deprêtière, 15 mois, Crétinier.

Mariage. — Entre : Henri Dedoncker, 29 ans, [illegible] et Maria Vauleugenhaghe, 24 ans, bobineuse.

Publications de mariages. — Entre : Gustave Florin, tisserand et Irma Vandevilde, servante — Paul Couselle, tisserand et Anaïse Bourgeois, tisserande — [illegible] Beuscart, tisserande — J.-B. Bouchart, teinturier et Maria Debusscher, ménagère — Gustave Dhalluin, couvreur en pannes et Maria Delecluse, contrôleuse — Henri Vansteenbrughe, charretier et Mathilde Piéters, journalière.

Change et Fonds publics

J. BULTÉ
35, rue Neuve, à ROUBAIX

Achète et vend à forfait au comptant tous titres cotés.

Paie un mois avant leur échéance les coupons dont le cours est officiellement connu.

Renseigne gratuitement sur toutes les valeurs ainsi que sur les tirages français et étrangers.

ORDRES DE BOURSE

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 14 juin 1893.

Le marché est toujours ferme, en dépit de la rareté des opérations à terme et les variations de nos rentes sont plus étendues qu'hier.

Le 3 0/0 s'avance à 98 77.

Le 4 1/2 fait 106 15.

L'Italien maintient ses cours à 93 27, mais avec un courant d'échanges de plus en plus restreint. Malgré l'opposition que rencontrent dans la Chambre et dans le pays les projets financiers de M. Gamazo, l'Extérieure est ferme à 66 13/16.

Le Portugais se traîne de 22 7/8 à 22 31/32.

La Banque de France cote 3900.

Le Crédit Foncier est toujours l'objet de nombreuses transactions à 986 et le cours de 1,000 fr. semble devoir être promptement atteint.

Le Comptoir national d'escompte est bien tenu à 486.

Le Crédit Lyonnais se présente à 762 50 et trouve preneur à ce cours.

On est à 470 sur la Société Générale. En comparant son bilan au 31 mai avec celui du mois précédent, on relève une augmentation de 4 millions dans le portefeuille commercial.

L'action des Immeubles de France a touché le pair.

Les garanties dont sont dotées les obligations du Chemin de fer de Valence et du Nord-Est de l'Espagne les font rechercher par les capitaux de placement ; à 443 75 elles sont avantageuses à acheter.

Les porteurs de parts de Soufres Romains sont convoqués en assemblée générale pour le 28 courant : on s'attend à un rapport très favorable et à la distribution d'un dividende.

On est à [illegible] sur l'obligation des Chemins économiques.

Ch. HEYMAN et Cie
10, rue du Quatre-Septembre. — Paris.

Le Comptoir de Change
A. PAJOT & CH. LEFEBVRE

LILLE	ROUBAIX
9 bis, rue Nationale	6, rue de la Gare.

PAIE immédiatement à présentation sans classement ni bordereau.

1° *Sans frais* les coupons : Russes, Hongrois, Anglais, Suédois, Chemins de fer français, etc., etc.

2° Tous autres Coupons Français et Etrangers, à toute époque avant l'échéance, moyennant commission variant suivant le délai d'escompte.

3° Tous titres remboursables.

Achète et vend à forfait toutes valeurs négociables Titres contre espèces.

EXÉCUTE à des conditions particulières les mêmes titres contre espèces, toutes ordres aux Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Berlin, Londres, Amsterdam.

Vente avec option de revente après tirage, à 2 francs d'écart de Valeurs à lots de toutes telles que Lots Congo, Bons Panama, Bruxelles, Anvers, etc., etc.

Conditions particulières pour les Sociétés financières.

BOURSE DE LILLE
Du 14 juin 1893

EMPRUNTS (Villes et départements)

Département du Nord 1870, obligation de 100 fr., 108 et 108.50 — Lille 1884 oblig. de 400 fr., 403.50 Lille 1890, (obl. 500 fr.) 495.

ACTIONS BANQUES ET DIVERSES

Caisse industrielle de Lille, Plaisant et Cie (a. 500 p.) 360 — H. Devilder et Cie (a. 1000-480 p.) 1100.

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 3 1/2 s. I.	101 70	Brux lib. 1886.		106 37
— s. II.	102 80	Non libéré 1886.		— —
— s. III.	102 75	Ostende à 1 f.		— —
— 3.	101 80	—	1877 4.	— —
— 2 1/2.	91 50	—	1886 3.	— —
Annuités 4 1/2.	— —	Tournai 1874.		52 —
—	— —	—	1886 3 1/2.	— —
—	— —	Gand	1868.	— —
Cr. com. 4 1/2.	116 25	—	1880.	105 —
— 4.	115 —	—	1883.	102 50
— 3.	— —	Liége	1853.	99 —
— 3 pc 1861.	120 50	—	1860.	— —
— 3 pc 1868.	— —	—	1868.	103 —
Anvers 1887 lib.	104 75	—	1874.	105 25
Anv. libéré 1887.	— —	—	1879.	— —

PLUS DE CHAUVES !
PLUS DE CHEVEUX GRIS
POMMADE QUINQUINA LECHAUX
Pommade hygiénique, régénératrice
qui supprime les teintures, empêche de blanchir, augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.
Brochure de Certificats et Attestations. — Prospectus explicatif gratis.
Le pot franco par la poste, 4 fr. ; 6 pots franco, 21 fr.
Maison LECHAUX, Pharmacien, rue Ste Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Gall, rue Esquermoise, 60 ; Pharmacie Centrale [illegible] ; Pharmacie [illegible] — A Tourcoing : MM. Brunetu, Vanneufville. — A Valenciennes : M. Sabin Boulet. — A Fresnes, A. Berrier. — A Maubeuge, M. Henart, pharmacien, rue de Mons. — A Boulogne-sur-Mer, M. Duterte, pharmacien. — De Bil, 13, rue de la Cour, à Hondschoote (Nord). — Toutes pharmacies.

LES INCONVÉNIENTS
Du BANDAGE

Celui qui est atteint de hernie connaît la gêne que fait éprouver un bandage ; néanmoins, en raison du danger qu'il y a à s'en passer, il endure l'appareil avec résignation !

N'est-ce pas rendre un immense service aux personnes hernies, que de leur faire connaître comment on peut ne plus être gêné, se guérir et devenir aussi alerte que si on n'avait jamais été blessé ? S'adresser à M. Solemes-Rivière, membre de la Société de Médecine de France, au MANS.

Envoyez un timbre de 15 centimes.

Réglisse Pectorale L. B.
AU **GOUDRON**
Sa supériorité sur les autres bonbons et pastilles au goudron a été reconnue par tous ceux qui en ont fait usage.
La boîte : **60 CENTIMES**, chez les Pharmaciens
Exiger, sur la boîte qui enferme le bâton, la Marque L. B. en rouge.
Adresser demandes par poste à la pharmacie Le Beuf, à Bayonne.

GUÉRISON
RADICALE
des Maladies Secrètes et de la **PEAU**
[illegible]
DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX
Traitement rationnel par
M. VANDENDRIESSCHE
MÉDECIN-PHARMACIEN
LILLE, 6, rue Fuchée, LILLE
Pommade Antiherpétique
pour dartres, eczémas, démangeaisons
2 fr. 25 le pot ; 2 fr. 50 par mandat-poste
Consultations GRATUITES
t. les jours, de 9 à 5 h. et par correspondance

Anvers, 14 juin.

Peignées françaises de la Plata — Disponible [illegible] de la Plata en suin et 50 balles Australie. —

Contrat A

Juin, 5.00 [illegible], juillet, 5.[illegible]

Peignées allemandes de la Plata

Janvier ... [illegible] ; février 475 [illegible] ; mars 477 [illegible] ; avril 480 [illegible] ; mai 485 [illegible] ; juin 457 [illegible] ; Juillet 455 [illegible] ; août 460 [illegible] ; septembre 462 [illegible] ; octobre 467 [illegible] ; novembre 470 [illegible] ; décembre 475 [illegible]. Ventes 150,000 kilos. Marché calme.

Bourse Commerciale de Paris
DU 14 JUIN 1893

Farines : 12 marques.

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Courant..	46 15	46 65	J.-A....	47 05	47 [illegible]
Juillet..	46 75	46 65	4 der....	48 00	48 00
Corbeil (clôture) : 51 —					
Blés					
Courant..	21 20	21 25	J.-A....	21 60	21 65
Juillet..	21 50	21 55	4 der....	22 15	22 15
Seigle					
Courant..	14 40	14 40	J.-A....	14 60	14 65
Juillet..	14 50	14 45	4 der....	15 —	15 —
Avoine					
Courant..	21 70	19 70	J.-A....	19 10	19 15
Juillet..	20 40	19 45	4 der....	18 05	18 20

Huile de Colza			Huile de lin		
Courant..	57 —	57 —	Courant..	50 25	50 25
Juillet..	58 75	58 25	Juillet..	50 25	50 25
J.-A.	58 25	58 50	J.-A.	50 50	49 75
4 dern.	59 75	59 —	4 dern.	48 50	48 50

Sucres blancs

Courant	52 87	51 37
Juin	52 37	51 87
J.-A.	52 50	52 62
3 d'octobre	43 —	43 25
Roux 88°	48 50 —	49 50
Raffinés	120 50	120 50

Alcools

	Ouv.	Clôt.
Courant	46 75	46 50
Juillet-Août	47	[illegible]
4 derniers	44 75	44 25
4 premiers	44 50	44 50

Le Havre	COTONS très ordinair Louisiane Ouv.	Clôt.	LAINES Buenos-Ayres en suit Ouv.	Clôt.	CAFÉS Santos les 50 kilos Ouv.	Clôt.
Janvier.	55.25	56.02	146.50	144.50	93.60	92.—
Février.	55.50	57.—	150.50	146.50	93.50	93.—
Mars...	56.75	57.62	143.50	....	93.50	93.—
Avril...	56.50	57.87	144.50	....	92.—	94.50
Mai...	—.—	—.—	142.50	138.50	94.50	94.—
Juin...	51.—	53.62	142.—	139.50	94.50	94.—
Juillet..	51.25	54.—	[illegible]	[illegible]	94.50	94.—
Août...	51.75	53.50	144.50	141.50	94.50	94.—
Septem.	52.25	53.87	144.—	142.50	94.50	94.—
Octobre	52.50	53.25	146.—	144.50	94.—	93.50
Novemb.	52.75	56.50	147.—	144.—	94.—	93.50
Décemb.	55.—	56 75	....	143.50	94.—	93.50

LILLE 14 Juin — Marchés aux bestiaux.

Espèces	Amenés	Vendus Lille	app.	Prix au kil. sur pied 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	240	136	104	0 84	0 78	0 58
Vaches	328	50	278	0 78	0 68	0 48
Taureaux	73	31	42	0 73	0 63	0 48
Veaux	425	319	106	1 30	1 15	1 00
Moutons	142	125	17	0 55	0 [illegible]	»
Porcs	232	132	100	0 98	0 92	0 82

HALLE AUX CUIRS DE LILLE
Résultat obtenu à la vente publique du 14 Juin 1893

Sur le poids pesé frais, les cuirs et les peaux ont été vendus :

	Prix moy.
Bœufs gros de 95 kil. 1/2 et au-dessus	37.65
Bœufs moyens de 76 kil. 1/2 à 94 kil. 1/2	33.55
Bœufs petits de 75 kil 1/2 et au-dessous	28.75
Vaches grosses de 76 kil 1/2 et au-dessus	36.65
Vaches moyennes de 60 kil. 1/2 à 75 k. 1/2	29.95
Vaches petites de 59 kil. 1/2 et au-dessous	28.[illegible]
Taureaux petits de 94 k. 1/2 et au-dessous	28.20
Taureaux gros de 95 kil. 1/2 et au-dessus	28.75
Veaux petits sans tête de 14 kil. 1/2 et au-dessous	50.00
Veaux gros sans tête de 14 kil. 1/2 100 et au-dessus	49.25
Bœufs comto s	41.25

BOURSE DE PARIS

3 o/o comptant	98 72	Sud	385 —
3 o/o à terme	98 77	Fives-Lille	651 50
3 o/o au compt.	98 90	Lille-Béthune.	454 75
3 1/2 Am. comp.	103 —	Picardie-Flandr.	459 —
4 1/2 83 terme	106 15	Bons de la Presse	10 25
Ville de Paris.		Panama action	
Oblig. 1855-1860.	567 —	3 o/o obl.	30 75
1865 4 o/o	545 50	4 o/o obl.	21 —
1869 3 o/o	427 —	5 o/o obl.	29 75
1871 3 o/o	423 —	6 o/o obl.	28 50
Id. quarts 3 o/o	113 —	Suez actions	2673 —
1875 4 o/o	538 50	— délégations	682 50
1876 4 o/o	538 25	— part fond.	1135 —
1886 3 o/o	420 —	— Soc. civile	1080 —
Id. quarts	108 —	Gaz de Paris.	1389 —
Ville de Lille 1860	115 —	Omnib. Paris	1045 —
Id. 1863	107 50	Russe 1889	[illegible]
Marseille 77, 3 o/o	407 50	— 1889	[illegible]
Dette Tunisienne	[illegible]	— 4 o/o cons.	102 —
Banq. de France	3900 —	Egypte unifiée	101 85
Banq. Escompte	147 —	Extér. Espagne	66 75
Banque de Paris	655 —	4 o/o Hongrois	97 10
Compt. d'Escom.	485 —	5 o/o Italien	93 20
Crédit Foncier	985 —	Portugais 3 o/o	22 90
Dynamite cent.	460 —	4 o/o Turc	22 15
500 fr. 4 o/o	561 25	Banq. I. Autrich.	520 50
10mes 4 o/o	[illegible]	Banq. Ottomane	593 —
500 fr. 3 o/o	[illegible]	Autrichien	[illegible]
10mes 3 o/o	[illegible]	Lombard	[illegible]
500 fr. 1883 4 o/o	[illegible]	Nord Espagne	160 50
Commun. 3 o/o	[illegible]	Saragosse	150 —
Id. 5es 3 o/o	[illegible]	Portugais	[illegible]
Id. 1875 4 o/o	[illegible]	Helléniques 1888	254 —
Fonc. 1877 3 o/o	392 —	C. fer Lyon 3 o/o	
Comm. 1879 3 o/o	473 50	— Médit 3 o/o	466 —
Fonc. 1879 3 o/o	473 50	— P.-L.-M. anc.	466 —
Comm. 1880 3 o/o	[illegible]	— nou.	460 —
Fonc. 1883 3 o/o	[illegible]	— Médoc	377 —
Fonc. 1885 3 o/o	[illegible]	— Midi	462 —
Crédit Alger	605 —	— Orléans 3 o/o	[illegible]
Crédit Lyonnais	761 —	— 1884	[illegible]
Crédit Mobilier	134 —	— Lyon 5 o/o	[illegible]
Société Générale	430 50	— Médit 5 o/o	645 —
Est	917 50	Bons 100 au por.	50 50
Lyon	1507 50	Algériens port.	39 25
Midi	1340 —	[illegible]	[illegible]
Nord	1914 —	3 o/o am. terme	98 80
Orléans	1567 —	Cie Transatlant.	517 —
Ouest	1065 —	Consolidés angl.	— —

Le gérant : E. DUGARDIN.